



Finis terrae

Là où commence la mer...

Numéro 24
Décembre 2014

www.merite-maritime29.org



*Le président et les membres du Bureau vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2015
bloavez mad ha yehed mad*



REUNIONS DE QUARTIER

Le Guilvinec
Douarnenez/Audierne
Concarneau/Moëlan
Camaret
Brest
Ploudalmézeau

Criée du Guilvinec
Maison du nautisme à Tréboul
Restaurant Le Pouce - 29 quai Carnot
Criée - Quai Louis Auguste Téphany
Hôtel des gens de mer
Espace Multimédia
La Clé des Champs - Place aux Blés
Criée port du Blosson

Samedi 10 janvier à 10h00
Samedi 17 Janvier à 10h00
Samedi 24 janvier à 10h00
Samedi 31 janvier à 10h00
Samedi 7 février à 10h00
Samedi 14 février à 10h30
Samedi 21 février à 10h00

Roscoff

Un rappel paraîtra dans la presse locale

Le mot du Président

Une nouvelle année s'achève et j'arrive au terme de mes mandats de Président de la section. Conformément au statut et au règlement intérieur de notre Fédération, un Président de section ne peut effectuer que trois mandats de 3 ans. Vous aurez lors de notre prochaine Assemblée Générale en avril prochain à élire un nouveau bureau qui désignera son nouveau Président, son Vice-président, Secrétaire et Trésorier ainsi que les Délégués.

Place aux plus jeunes, la limite d'âge est à 75 ans. Le bureau est constitué de douze membres.

Une candidature de délégué pour le secteur Léon et Trégor serait la bienvenue, la côte nord n'ayant plus de représentant au bureau depuis quelques années et également une de délégué aux médaillés d'Honneur. Je vous demande de me faire parvenir les candidatures avant le 22 février 2015.

Le bureau actuel établira les listes des candidats qui serviront de bulletin de vote. Après le dépouillement, l'AG sera suspendue pour permettre au bureau élu de désigner son Président.

Nous terminons l'année avec 261 adhérents, l'effectif de la section s'est stabilisé, il est identique à l'année dernière. (263 moins 2 décès survenus après la parution du bulletin. Messieurs Michel MAZEAS et Jean DONVAL).

Je n'ai pas réussi, comme je le pensais, à atteindre le cap des 300 adhérents malgré les actions pour nous faire connaître : Site internet, remises de décorations lors des fêtes maritimes ou cérémonies (Brest-Douarnenez-Concarneau), remises officielles de médailles d'Honneur. Depuis 2006, vous avez été 160 à rejoindre la section mais comme dans toutes associations il y a aussi des départs. (parfois volontaires, souvent des décès).

Comme vous pouvez le constater par la liste des nominations 2014, aussi bien pour le Mérite Maritime que pour les médailles d'Honneur, le Finistère est bien pourvu. Si vous avez des connaissances sur cette liste, n'hésitez pas à les inviter à nous rejoindre.

Nous avons proposé 8 dossiers pour le premier semestre 2015 et nous en aurons autant pour le second.

Monsieur Bruno IMPREZ qui instruisait les dossiers, à la Délégation Mer et Littoral, a été nommé à Saint-Malo, c'est Madame Pascale GUEHENNEC en poste précédemment au Guilvinec qui l'a remplacé. Madame Fanny FAURE Administratrice au Guilvinec a été nommée à Paris, son remplaçant n'est pas pour le moment désigné, il (ou elle) le sera peut être en janvier.

J'ai, une fois encore, adressé des courriers pour une vingtaine d'adhérents en retard de cotisation. Merci à ceux qui ont répondu favorablement, il n'est pas trop tard pour régulariser.

N'oubliez pas de joindre à vos cotisations 2015 les pouvoirs pour notre Assemblée générale et pour le Congrès national (vous pouvez mandater « le président de la section du Finistère » son nombre de pouvoir n'étant pas limité). Il est important de montrer que les finistériens s'intéressent aux élections. Le Président Jean-Claude DUFORT termine également son mandat, il sera remplacé au Congrès d'Arcachon en mai prochain.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Daniel JEGOU

Calements maritimes

Quelle pagaie

On est tombé sur un bac

Français à barre entière

Et halez donc !

Du sang à la hune

L'enlèvement des cabines

Les vacances de monsieur hublot

Le supplice de la proue

La soute est bonne

Pavois de son maître

De quoi s'amarrer

Avis aux armateurs

Ça n'arrime à rien

Laisser hisser

Fêter le quart naval

Avoir du vague à lame

Être en plein sillage

Il est éteint petit navire

Chaloupe à tous les coups

Minute pavillon

Extrait du livre de J-P GROUSSET « Si t'es gai ris donc »

Conseil d'administration du 10 décembre 2014 à Paris

L'ordre du jour était le suivant:

- Exposé du Président Jean-Claude DUFORT
- Exposé du Secrétaire Général Daniel DEFEVER
- Exposé du Trésorier Général Yann BRAU
- Présentation du congrès d'Arcachon par Philippe VIGUE président de la section Gironde

Compte rendu de l'Assemblée générale du 5 avril à Roscoff

Le Samedi 5 avril, la section du Finistère du Mérite Maritime et de la médaille d'Honneur des marins du commerce et de la pêche, a tenu son Assemblée Générale à bord de l'ARMORIQUE de Brittany Ferries au port du Blosson. Pendant cette Assemblée Générale les épouses ont visité le jardin exotique.

Après une minute de silence à la mémoire des adhérents défunts, le Président Daniel JEGOU a ouvert la séance en présence de Monsieur l'Administrateur Hervé THOMAS Directeur adjoint de la DDTM, délégué à la Mer et au Littoral. Le Président a évoqué l'actualité de l'année écoulée : Conseil d'Administration de la Fédération à Paris, cérémonies diverses dont remises de décorations du Mérite Maritime et médailles d'Honneur. Il a ensuite fait le point sur l'effectif de la section en progression après trois années de baisse.

En 2013, la section a enregistré 17 adhésions et 5 en début d'année 2014, ce qui porte le nombre à 264. René CARIOU, Vice-président et Trésorier, a présenté un bilan financier équilibré, approuvé par l'assemblée.

Le Congrès national se déroulera du 15 au 17 mai 2014 à Saint-Malo.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le commandant Alain Le ROUX a remis la croix d'officier du Mérite Maritime à Monsieur Pierre- Jean LE BERRE, ancien officier radio et secrétaire de l'Association des Pensionnés de la Marine Marchande du Finistère. C'est avec regrets que les médaillés du Mérite Maritime ont quitté le ferry, en partance pour Plymouth, après avoir apprécié l'excellent déjeuner servi à bord.

Les membres du Bureau

Président Honoraire Paul ANTONIETTI

Président Daniel JEGOU

Vice- président – Trésorier René CARIOU, délégué du pays Bigouden

Secrétaire François GOBIN, délégué de Brest

Conseillers

Marie-Christine HERVOUËT-DION, vice-présidente nationale

André LE BLOA délégué de Moëlan

Yves L'HELGOUALC'H délégué de Concarneau

Alain LE ROUX délégué de Quimper

Jacques LESTEVEN, délégué Pays d'Iroise et Abers. Délégué auprès de l'association « Aux Marins »

René LOSQ et Jean PAUGAM, délégués de Douarnenez

Christian WOZNIAK délégué de Camaret

Appel à candidature pour le secteur Léon-Trégor (Cléder, Roscoff, Morlaix, Plougasnou)

Les adresses et numéros de téléphone sont dans l'annuaire de la Fédération

Adresse du président: 25, route de la Corniche 29280 Plouzané - Téléphone: 02 98 48 46 14

Le nombre de croix attribuées aux différents contingents du Mérite maritime pour l'année 2015 est fixé ainsi qu'il suit:

Désignation	Contingent A	Contingent B	Contingent C
Commandeur	5	3	2
Officier	33	14	23
chevalier	110	40	110
Total	148	57	135

Le Mérite Maritime sur internet

Site officiel de la Fédération : www.merite-maritime.com

Section Bretagne Sud -Vendée: www.meritemaritime-bsv.org

Section Côtes d'Armor: www.merite-maritime22.org

Section Gironde : www.meritemaritime-gironde.fr

Section du Var : www.meritemaritime-var.fr

Section Finistère: www.merite-maritime29.org - Contact courriel: merite-maritime@orange.fr

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA SECTION

Situation fin décembre 2014				Evolution depuis le 31 décembre 2013		
Actifs	235	Commandeurs	4		Adhésions	14
A vie	16	Officiers	61	Dont 1 M.H	Mutation + Mutation -	1 2
Bienfaiteurs	6	Chevaliers	165	Dont 6 M.H	Démissions Démissionnaires de fait	2 8
Associés	4				Décès	3
TOTAL	261	Médailles d'Honneur	27			

ADHESIONS

CORNEC	Jean-Jacques	Médaille d'Honneur
SCHAUSINSKI	Gérard	Médaille d'Honneur
POCHER	Alain	Médaille d'Honneur
TUDAL	Rémy	Médaille d'Honneur
RUZ	Joël	Chevalier
ABIVEN	Yves	Médaille d'Honneur
SALAÜN	Jean-Pierre	Officier
LE GALL	Nicole	Chevalier
BEGOC	François	Chevalier
VERON	Gérard	Chevalier
QUEMERE	Marcel	Chevalier
RAOUL	Jean-François	Chevalier
BRIAND	Yann	Chevalier
GUILLOU	Alain	Chevalier

Nous avons eu à déplorer le décès de:

DONVAL	Jean	Chevalier (2013)
MAZEAS	Michel	Officier (2013)
TANNEAU	Robert	Chevalier
GOUZIEU	Dominique	Chevalier
COLIN	Guillaume	Commandeur

Démissions de:

MILON	Jean-Pierre	Médaille d'Honneur
BERTHELE	François	Médaille d'Honneur

Démissionnaires de fait:

8 adhérents
(2 officiers - 2 chevaliers - 3 Médillés d'Honneur
- 1 membre associé)

Mutation -

LE GARFF	Paul	Officier	vers VAR
RATELADE	Luc	Chevalier	vers PCH

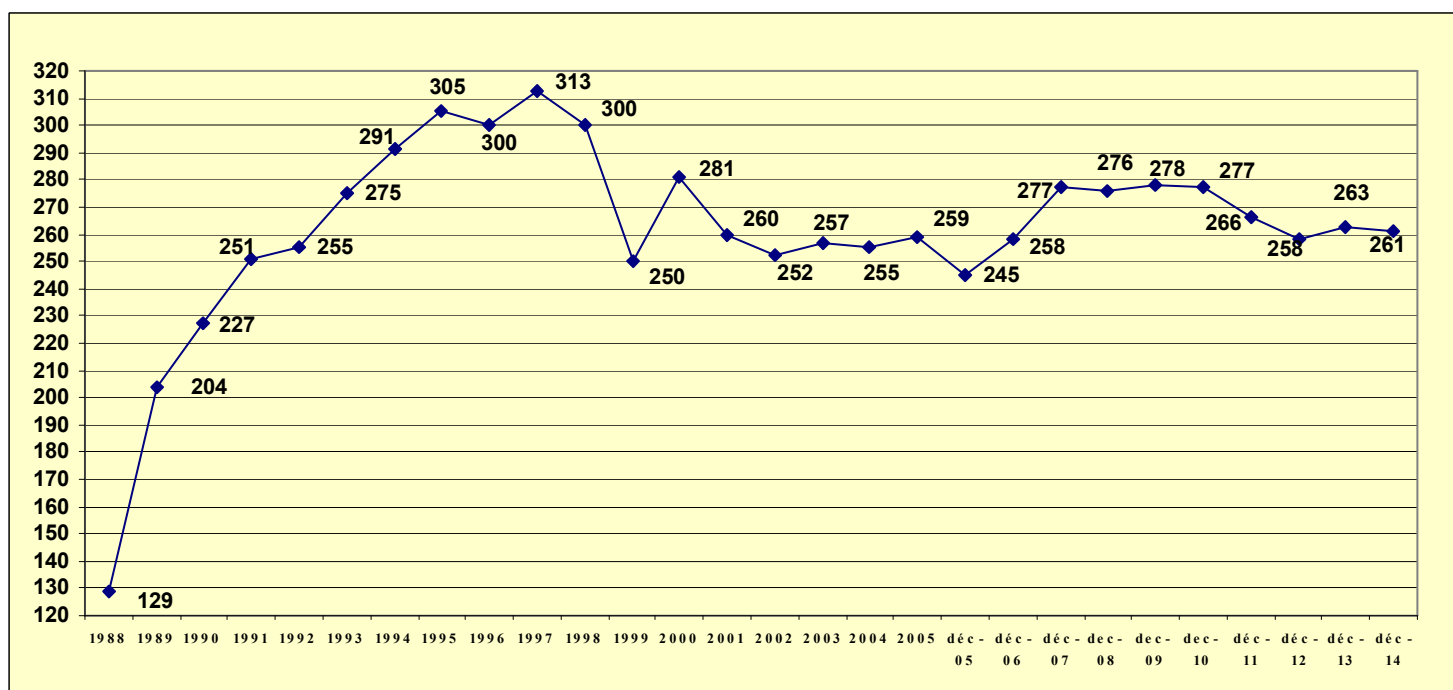
Mutation +

FAUCHART	Francis	Chevalier	de MBH
----------	---------	-----------	--------

PROMOTIONS

BERNARD	René	Commandeur
CASTREC	Etienne	Officier
SALAÜN	Jean-Pierre	Officier
BOULCH	Jean-Jacques	Chevalier

Evolution du nombre d'adhérents depuis 1988



Liste des nominations du Mérite Maritime pour le Finistère

Décret du 11 février 2014

Commandeur.

M. Philippe PERISSE, Plougonvelin

Officiers

MM. Yves PAUBERT, Fouesnant; Alain POSTIC, Plougasnou; **Jean-Pierre SALAÛN, Plouescat**; Eric ROBIN, Brest; Pierre MOLLO, Quimper

Chevaliers

MM Patrice DONNART, Le Guilvinec; Jean-Pierre FEREC, Plonevez Porzay; René FERNANDEZ, Plouhinec; Jean-Luc HEBERT, Le Conquet; Bernard LE NOAN, Plougasnou; **Joël RUZ, Guengat**; Didier SAOUZANET, Plouarzel; Jean-Yves SELLIN, Nevez; Joël STEPHAN, Penmarch; Yvon TALARMIN, Portsall; Christian BERNARD, Brest; Laurence DUGOU, Brest; Rodolphe GOUPIL, Crozon; Gérard GOURLAY, Locmaria-Plouzané; Christophe HEQUET, Lampaul Plouarzel; Olivier LEFEBVRE, Plouzané; Arnauld MICHEL, Brest; Vincent MIOSSEC, Brest; Jean-Yves BIGER, Quimper; Claude DROUGLAZET, Concarneau; Gilles MAILFERT, Loperhet
Mme. **Nicole LE GALL, Douarnenez**

Décret du 1er août 2014

Commandeur

M. René BERNARD, Fouesnant.

Officiers

MM. Etienne CASTREC, Douarnenez; René LE ROUX, Plomeur; Marc LEGER, Quimper; Louis Bruno SIFANTUS, Brest;

Chevaliers

MM. **Jean-Jacques BOULCH, Roscoff**; Jacques BRUERE, Camaret; Guy L'HARIDON, Clohars Fouesnant; Sébastien LEVEY, Le Guilvinec; Joseph LOUSSOUARN, Penmarch; Alain MORZADEC, Penmarch; **Marcel QUEMERE, Trégunc**; **Jean-François RAOUL, Landunvez**; **Yann BRIAND, Locquirec**; Thomas CHABOUD, Le Relecq Kerhuon; Sébastien FAURE, Plougastel Daoulas; Bernard GALES, Plonéour Lanvern; Daniel MARTIN, Guilers; Laurent MATTER, Brest;
Mme Josiane FAIDY, Roscoff
MM. **Alain GUILLOU, Rives (47)**; Jacques GUILLOU, Trégunc; François LACROZE, Brest; Henri LE VERN, Le Relecq Kerhuon;

Médaille d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche

Décision du 30 janvier 2014

Morlaix

M. Raymond JOLY, Plouescat.

Brest

MM. Jean-Luc FORMENT, Ouessant; Guy CLAQUIN, Plougastel-Daoulas; Paul KERMARREC, Plouarzel; Robert STEPHAN, Henvic;

Camaret

MM. Claude LEBRIS, Camaret; Yves DANIELLOU, Camaret; Marc PITEL, Crozon; Robert THOMAS, Crozon

Douarnenez

MM. Henri LE LOSQ, Douarnenez; Patrick LE JONCOUR, Douarnenez; **Gérard SCHAUSINSKI, Ploudergat**; Denis GARRY, Douarnenez; Jacques CARO, Châteaulin

Audierne

MM. Ronan THOMAS, Plogoff; Mickaël ARHAN, Plozevet; Bernard GRIFFON, Plouhinec; Robert CONIN, Plogoff.

Le Guilvinec

MM. Claude SAVARY, Plomeur; Claude BARGAIN, Plobannec Lesconil; Patrick LE LAY, Loctudy; Stéphane JEGOU, Penmarch; André BERNARD, Plomeur; Claude SPINEC, Combrit; Loïc LE DOUCE, Loctudy; Gérard GOSSELIN, Tréffiagat; André FIRMIN, Loctudy.

Concarneau

MM. **Rémy TUDAL, Fouesnant**; Patrick LE DOUCE, Fouesnant; Marcel BOURBIGOT, Fouesnant; Patrice PETILLON, La Forêt Fouesnant; Francis MALCOSTE, Moëlan sur Mer; Noël LE GUEN, Fouesnant; Emmanuel BENY, Concarneau

Décision du 17 juillet 2014

Camaret

M. Serge TEPHANY, Camaret sur Mer

Douarnenez

Mm. Jean-Claude MACE, Douarnenez; Jean-Pierre CARIOU, Douarnenez

Audierne

MM. Gilles GUILLOU, Plozevet; Patrick RIOU, Plogoff; Yann LE BERRE, Plozevet; Yann VERQUIER, Ploneis

Le Guilvinec

MM. Ronan COÏC, Pont-L'Abbé; Jean CAMPION, Tréffiagat; Michel FLOCHLAY, Quimper; Patrick SOURON, Penmarch; Pierre KERVEVAN, Le Guilvinec; Gilbert LE MARC, Loctudy;

Concarneau

MM. Pascal COLIN, Concarneau; Dominique LE DELLIOU, Clohars-Carnoët; Eric CROISIER, Trégunc; Marc LOUEDEC, Trégunc; Ronan DENES, La Forêt Fouesnant; Roland OLLIVIER, Concarneau

Les noms en caractère gras sont adhérents de la section du Finistère

ASSEMBLEE GENERALE DU FINISTERE

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 4 avril 2015 à 9 h 30
à Concarneau à la salle de vente de la criée

Ce sera l'occasion pour les épouses et accompagnateurs de visiter le Musée de la pêche durant notre réunion.
Le déjeuner sera servi au restaurant « La Coquille »

Ordre du jour

- Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2014
- Nouvelles de la Fédération Nationale - Conseil d'Administration du 10 décembre 2014 à Paris
- Congrès d'Arcachon du 16 au 18 mai 2015
- Activité du bureau
- Rapport financier
- Questions diverses
- Election des membres du bureau qui désignera ensuite : Le Président, le Secrétaire, le Trésorier.

Plan de Concarneau



Bulletin d'inscription

Nom:

Prénom:

Assistera à l'Assemblée Générale :

OUI

NON

Participera au déjeuner:

Personne(s) x 35 €

Fera la visite du Musée de la pêche

Personne(s)

Merci de bien vouloir faire le chèque à l'ordre de FNMM Finistère

Bulletin d'inscription et chèques à adresser au Trésorier
Monsieur René CARIOU 6, Rue des Lavandières 29730 TREFFIAGAT
Réponse souhaitée avant le 21 mars 2015

Activité de la section durant l'année 2014

- Janvier, février** - sept réunions de secteur: Le Guilvinec, Douarnenez, Concarneau, Camaret, Brest, Ploudalmézeau, Roscoff.
- 21 février** - Remise de prix à l'école de maistrance
- 5 avril** - Assemblée générale à Roscoff à bord du car ferry « Armorique » de Brittany Ferries. Remise de la croix d'officier du Mérite maritime à Pierre LE BERRE par le Commandant Alain LE ROUX.
- 12 avril** - Cérémonie de présentation au drapeau à l'école de maistrance
- 17 mai** - Congrès National de la Fédération à Saint Malo.
- 22 mai** - Rendez-vous avec l'Administrateur de GENAVIR pour les dossiers de proposition du Mérite maritime
- 27 mai** - Rendez-vous avec le Directeur IFREMER pour les dossiers de proposition du Mérite maritime
- 31 mai** - Représentation de la section à la cérémonie du Mémorial de la pointe Saint-Mathieu., Hommage aux marins pêcheurs péris en mer pendant la première guerre mondiale, présidée par Monsieur Gérard ROMITI
Dépôt d'une gerbe au nom de la Fédération du Mérite Maritime.
- 6 juin** - Remise de prix à l'école de Maistrance
- 18 juin** - Réunion à bord de l'ETOILE pour la préparation de la cérémonie de remise de médailles au « Temps fête » de Douarnenez.
- 27 juin** - Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à Monsieur Jean-Yves BIGER par Monsieur Robert BOUGUEON au Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec
- 4 juillet** - Remise de prix à l'école de Maistrance
- 5 juillet** - Concarneau. Représentation de la section à la réception des élèves de l'école Polytechnique. Remise de gerbe au monument des Péris en mer.
- 24 juillet** - Remise de médaille à bord de l'ETOILE à Douarnenez en présence de Monsieur le Sénateur-Maire Philippe PAUL, de l'Amiral- Préfet maritime Jean-Pierre LABONNE et Monsieur Hervé THOMAS Directeur adjoint à la DDTM et de l'Amiral Frédéric MAURICE Délégué départemental de la SNSM
La cravate de commandeur a été remise à l'Amiral Philippe PERISSE, la croix d'officier à Messieurs Jean-Pierre SALAÜN et Daniel JEGOU, la croix de chevalier à Messieurs René FERNANDEZ, Jean-Pierre FEREC, Jean-François RICHARD et la médaille d'Honneur des marins du commerce et de la pêche à Monsieur Gérard SCHAVSINSKI.
- 19 septembre** - Réunion de bureau à Châteaulin
- 15 octobre** - Pôle Affaires Maritimes du Guilvinec. Départ de Madame l'Administratrice Fanny FAURE.
- 28 octobre** - Réunion à la Délégation Mer et Littoral de Quimper avec Madame Pascale GUEHENNEC pour faire le point sur les dossiers de proposition en cours.
- 10 décembre** - Réunion du conseil d'Administration à Paris.
- 12 décembre** - Réunion de bureau à Châteaulin
- 20 décembre** - Remise de croix de chevalier du Mérite Maritime à Monsieur Jean-François RAOUL à Argenton en présence de Monsieur l'Administrateur des Affaires maritimes Gaëlig BATAIL (Cross Corsen), onsiieur Nicolas BOISSARD, Président de la station SNSM, Monsieur Jean LE MARTRET, Président de l'Association des Usagers du Port d'Argenton et du Commandant Yvon TALARMIN Directeur de la flotte et capitaine d'armement de Brittany Ferries

CONGRES NATIONAL 2015 à Arcachon

Mercredi 27 mai - Réunions du Bureau et du conseil d'Administration

Jeudi 28 mai - Assemblée générale. Election du nouveau bureau et du président.

Vendredi 29 mai - Excursions: croisière sur le bassin, visite du Haut Médoc.

Le programme complet sera sur les sites internet, il sera également dans le bulletin de la fédération de février 2015.

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Coupon à découper et à renvoyer avec votre cotisation avant le 22 mars 2015

Je soussigné(e)(Nom, prénom)

Membre numéro..... de la section du Finistère de la FNMM

Donne, pouvoir à M.....(Nom, prénom)

Membre numéro....., pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de la section du Finistère qui se tiendra à Concarneau le samedi 4 avril 2015.

Fait à....., le.....

Vous pouvez désigner comme mandataire » Le président de la section »

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

La première guerre mondiale - Mobilisation des gens de mer



CATÉGORIES DE MOBILISATION.						
A.	B.	C.	D.	E.	F.	G.
Jusqu'à 18 ans	Jusqu'à 20 ans	Jusqu'à 25 ans	Jusqu'à 30 ans	Jusqu'à 35 ans	Jusqu'à 40 ans	Jusqu'à 45 ans
1807	1907	1907	1912	1912	1917	1917
A reçu un fascicule de mobilisation, le 6 Janvier 1906 et le fascicule B et C.						
Non-disponible du						
En qualité de						

Tableau de catégories de mobilisation figurant sur la fiche matricule de Laurent JEGOU marin pêcheur Quartier-maître canonnier



A la déclaration de guerre, la Marine compte environ une réserve de 121500 hommes, inscrits maritimes mobilisables de vingt à cinquante ans. Ils sont classés (selon leur âge) en sept catégories de mobilisation de A à G. Le 31 juillet, la Marine qui tenait à avoir des navires prêts au combat, avait rappelé individuellement les marins nécessaires au premier armement des navires.

Le 2 août pour ne pas désorganiser la flotte marchande et ne pas engorger ses dépôts, elle restreint la portée de l'ordre de mobilisation générale. Les inscrits des classes B et C (marins en dessous de vingt-cinq ans) avaient seuls été rappelés mais en même temps les affectés spéciaux employés dans les services du front de mer, le service des renseignements, les postes divers des défenses fixes, et les auxiliaires d'artillerie placés dans les forts et batteries sous commandement du département de la guerre pour la défense des côtes.

Le 13 août, l'ordre de rappel était lancé pour les gradés et brevetés, ou auxiliaires des spécialités de canonnier, fusiliers, timonier, infirmiers et guetteurs de la catégorie D (au dessous de trente ans).

Le 26 août, un télégramme ministériel levait le reste des inscrits de la catégorie D et les gradés et brevetés des mêmes spécialités que ci-dessus de la classe E (de trente à trente-cinq ans y compris les utilisables à terre).

Le ministre avait soin de spécifier que les capitaines au long-cours, maîtres au cabotage, mécaniciens, etc, ne seraient pas touchés et que les marins embarqués au cabotage seraient laissés sur leur navires.

Entre temps, le 11 août, la demande du département de la guerre, les inscrits des catégories F et G (de trente-cinq à quarante-cinq ans) étaient mis à la disposition du ministre de l'agriculture pour effectuer les moissons. Cette mesure n'était pas très heureuse et elle fut rapportée quelques jours après.

En 1914, les forts et batteries de côte de Brest sont encore armés essentiellement par des artilleurs à pied du 3ème R.A.P. (donc des artilleurs de terre), des marins commencent toutefois à occuper certains ouvrages à la mobilisation et davantage ensuite, après le départ sur le front de nombreuses batteries du 3ème R.A.P.

Les Fronts de mer ont été placés dans les principaux ports de guerre ou de commerce, sous la direction d'un capitaine de vaisseau. Ils furent chargés de la police de la navigation, de la reconnaissance des navires, de l'entretien des chenaux de sécurité et du dragage des abords des bassins et des rades.

A la mobilisation générale, la marine a complété l'armement de ses navires de combat mais il restait un excédent d'hommes dans les dépôts. Ils ont constitué la brigade de fusiliers marins qui s'est vaillamment battue à Dixmude mais aussi le régiment de canonnières marines, les groupes de canonnières fluviales, les groupes d'auto-canon, et d'auto-projecteurs. Des matelots sans spécialité ont été versés dans l'armée de terre, 6000 cols bleus ont revêtus la capote et coiffé le képi.

Ce n'est qu'au début de 1915 que la marine mobilisa les marins de moins de quarante-cinq ans (catégories F et G). De 1914 à 1918, des milliers de marins français, toutes marines confondues, ont péri en mer et sur le front terrestre. La pêche a rendu des services importants. A la déclaration de guerre tous les bâtiments sont restés armés, les anciens ont remplacés les jeunes mobilisés. L'industrie de la pêche n'a pas été arrêtée par la guerre et la presque totalité des chalutiers ont été transformés en arraisonneurs, dragueurs ou en patrouilleurs.

L'héroïsme trop souvent méconnu des marins-pêcheurs, tant au ravitaillement civil qu'à la marine militaire mérite d'être rappelé, reconnu et valorisé.



Photo Remy Sanquer

Assemblée Générale à Roscoff à bord du ferry « ARMORIQUE »



Remise de la croix d'officier à Monsieur Pierre LE BERRE



Photo D.JEGOU

Temps fête à Douarnenez . Remise de décorations à bord de L'ETOILE



Remise de la croix de chevalier à Monsieur Jean-Yves BIGER



@ Ecole Polytechnique J.Barande

Réception à Concarneau des élèves de l'école Polytechnique



Cérémonie au Mémorial de la pointe Saint-Mathieu



Remise de la croix de chevalier à Monsieur Jean-François RAOUL



COTISATIONS 2015

Elles sont à adresser à :

Monsieur René CARIOU
6, Rue des Lavandières
29730 TREFFIAGAT

Le chèque sera à libeller à l'ordre de : **FNMM Finistère**

Montant des cotisations annuelles : Membre Titulaire **26 €**
Membre Associé **13 €**

Nous vous serions reconnaissants de répondre favorablement au présent appel en nous adressant votre versement dans un délai aussi proche que possible.

Votre carte d'adhérent ci-jointe sera validée par votre règlement.

Pour les retardataires, n'oubliez pas d'ajouter la cotisation 2014 (24€). Merci

Le droit de vote aux Assemblées Générales n'est accordé qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.

POUVOIR

pour l'Assemblée Générale d'Arcachon

Je soussigné

Nom - Prénom -----
de la section du Finistère

donne pouvoir à

Nom - Prénom -----
de la section du Finistère

pour me représenter à l'Assemblée Générale de la Fédération qui aura lieu à Arcachon,
le jeudi 28 mai 2015

Fait----- le-----

Signature précédée de la mention manuscrite

« Bon pour pouvoir »